

Avis : 12-09

Membres présents et représentés : 07 sur 08 membres à voix délibérative

Actualisation du référentiel d'activités des enseignants et enseignants-chercheurs à compter de 2012-2013

1 - Il est proposé de supprimer au 1^{er} septembre 2012 les responsabilités suivantes :

Dans l'ANIMATION, ENCADREMENT ou valorisation de la recherche :

- Responsable du montage de projets de recherche collaboratifs dans le cadre de la valorisation de la recherche.
- Directeur commercial Eugénie- Responsable du montage des programmes de recherche privatifs dans le cadre de la valorisation de la recherche.
- Directeur adjoint chargé de la vie étudiante

Dans les ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Responsable de l'organisation et de la coordination des PFE
- Responsable d'option
- Directeur des Relations Internationales.
- Directeur de la prospection
- Organisation de la semaine d'accueil (forfait de 24 à 48 hTD à répartir le cas échéant entre les intervenants)

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	7	7		

2 - Il est proposé d'insérer dans les activités pédagogiques au III. – Responsabilité de structures ou de missions pédagogiques du référentiel d'activités enseignants, enseignants-chercheurs, à compter du 1^{er} septembre 2012, dans le cadre d'une mission pédagogique particulière validée par le CA.

Les responsabilités suivantes :

Proposition n°1	Nombre d'heures équivalent TD	Descriptif d'activité attendue	Modalités de constatation du service fait
Responsable de l'animation de la vie étudiante	24	Fiche détaillée actualisée annuellement	Rapport annuel

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	7	7		

